



Communiqué de Madame la sénatrice Lana TETUANUI
Lundi 30 mai 2022

Je viens d'être informée que sept policiers non originaires du Pays seront affectés, en septembre prochain, en Polynésie française. Or, le Parlement français a bien voté deux lois (20 avril 2016 et 28 février 2017) qui instituent le caractère prioritaire du retour dans leur Territoire des fonctionnaires ayant leur centre des intérêts matériels et moraux en outre-mer ; ces derniers bénéficient d'un droit à réintégrer le FENUA. C'est pourquoi, l'information selon laquelle sept fonctionnaires des forces de l'ordre n'ayant aucune attache en Polynésie française pourront cependant être mutés au Pays au détriment de nos enfants, qui devraient être prioritaires, constitue un scandale. Aussi, je demande au ministre de l'intérieur de surseoir le plus rapidement possible à ces affectations qui violent les engagements pris par le Parlement français.

